

# Conseil d'école du 08/03/22 – Ecole des sources de Villy-Bocage

Enseignants	Représentants des parents	Autres	A = Absent	AE = Absent excusé
Mme Violaine ADLY Mme Emmanuelle GODET M. François BILLOTTET Mme Sabrina MOUILLARD (AE) Mme Camille KETERS, <i>Directrice</i>	Mme CHARBONNEL Sally M. LEFETÉY Jérôme Mme PANNIER Amélie M. PFLIEGER Charles (AE)  <b>Suppléants :</b> Mme AZE Virginie Mme CHARPRON ROQUIGNY Emilie	Mme Eugénie CORBET, Inspectrice de l'Éducation nationale (AE) M. Jean Luc ROUSSEL, maire de Villy-Bocage (AE) M. Pascal HUARD, maire de Monts-en-Bessin (AE) M. Jean-Louis SEHIER, Délégué départemental de l'EN Mme Sandrine BERNIER, conseillère municipale Mme Thérèse ZEKAR, conseillère municipale M. ECOBICHON Michel, conseiller municipal		

## 1. VIE SCOLAIRE

### ➤ **Prévision pour la rentrée 2022**

A ce jour, 1 élève de CM1 et 1 élève de MS quittent l'école pour une dizaine d'arrivées en PS.  
De plus, il y a 13 CM2 qui partent au collège.

Ainsi, l'effectif reste identique, à savoir 78 élèves.

La 4<sup>ème</sup> classe est devenue définitive, à priori, la répartition devrait être identique pour la rentrée prochaine.  
Afin d'accueillir sereinement les nouveaux élèves, nous organiserons une porte ouverte à l'école le samedi 25 juin de 10h30 à 12h.

- **Inscriptions** : Le dossier d'inscription est disponible sur le site internet de la mairie. Il serait judicieux de relancer les parents pour que toutes les inscriptions soient finalisées début juin.
- **Règlement Intérieur** : Le Règlement Intérieur 2021-2022, a été distribué à toutes les familles afin qu'elles en prennent connaissance et qu'elles le signent.
- **Hygiène et Coronavirus** : La dernière période, de janvier à février, a été particulièrement éprouvante pour les enfants, leurs parents ainsi que tous les personnels de l'école.

Au vu de la propagation du virus et du niveau 3 du protocole sanitaire, la municipalité a fait le choix de transférer la cantine dans la salle des fêtes afin de pouvoir espacer les élèves.

De nouvelles consignes étaient fréquemment données aux directeurs sur les modalités de dépistage et de retour en classe, tests, autotest, attestation sur l'honneur, ...

Je tiens à remercier les parents pour leur compréhension et leur réactivité lorsque je les informais que leur enfant était à nouveau cas-contact et qu'il faudra un test négatif pour revenir à l'école le lendemain.

Au final, entre les élèves qui étaient confinés (cas positifs ou cas contact), les parents ayant fait le choix de garder leurs enfants, l'absence des professeurs et le manque de remplaçants, sur les 5 semaines d'école, nous n'avons presque jamais pu faire classe avec tout notre groupe d'élèves.

A ce jour, plus de 30 élèves déclarés ont contracté la COVID ces 2 derniers mois...

## 2. TEMPS PERISCOLAIRES

### • **GARDERIE**

L'organisation de la garderie reste inchangée par rapport au dernier conseil d'école.

En revanche, il y a plus d'enfants qui restent plus tard le soir.

MATIN : Encadré par Marie Hélène ACARD (7h05 à 8h35) et Déborah VOISIN (8h05-8h35) dans la salle de garderie.

SOIR : Marie Hélène ACARD (16h15 à 18h45) et Nelly MARTIN (16h15-17h45)

- 2 espaces distincts pour maternelle et élémentaire (salle de garderie et dortoir)

Il semblerait nécessaire de continuer cette organisation : sera maintenue si possible pour la mairie.

Nous ne sommes pas positionnés sur l'en-cas du matin mais il faudra y réfléchir avant le début de la rentrée prochaine.

Rappel des 2 propositions :

- A la garderie : avant 8h. en-cas apporté par l'élève
- A l'accueil en classe : demande de 5€ par enfant et en-cas fournis par l'école.

(voir avec l'interprofession laitière : CRIEL)

### 3. RESTAURATION SCOLAIRE ET HYGIENE

**Communication avec les familles :** De nombreux problèmes de comportement ont lieu lors de la cantine ou à la récréation qui suit. Les agents communaux nous en font part mais, en tant qu'enseignant, nous ne pouvons pas régler tous les problèmes qui ont lieu sur ce temps. De plus, certains problèmes persistent car l'enfant n'est pas toujours repris.

En conséquence, il serait nécessaire que les parents puissent en être informés.

Proposition : La mairie pourrait créer un « message type » que le personnel de cantine pourrait remplir et collé dans le cahier de liaison.

**Intervention mairie, vice-président commission personnelle :** problème à la cantine ET à la garderie. Application avec fermeté du règlement intérieur, au risque pour l'élève d'être exclu. Mettre un mot directement le jour même par l'agent communal. Avoir un papier de la mairie (cantine ou garderie), prérempli, à compléter par l'agent : nom, date, faits, signature des parents. La mairie va réfléchir à l'élaboration de ce document. Il devient nécessaire d'informer les parents des enfants concernés. Par quel biais ? courrier ou appel téléphonique ? Un échange verbal est mieux perçu qu'un écrit.

Profiter de la réunion de rentrée des parents pour faire intervenir le personnel communal.

Demande de formation des agents communaux en cours.

**Compte-rendu questionnaire cantine/garderie : sur une base de 30 votants**

Questions	Note moyenne (0 à 5)
<b>Concernant la garderie 25/30 Votants</b>	
* satisfaction de votre/vos enfants	4/5
* les horaires	4.2/5
* le cadre (locaux)	3.6/5
* le tarif	3.2/5
Moyenne générale des 4 points	3.82/5
<b>Avis global sur la garderie</b>	<b>4.4/5</b>
<b>Concernant la Cantine 28/30 votants</b>	
* satisfaction de votre/vos enfants	3.7/5
* diversité des menus	4.2/5
* L'information sur les menus	4.5/5
* menus à thème	3.6/5
* cadre	3.5/5
* Tarif	4.2/5
Moyenne générale des 5 points	3.95/5
<b>Avis global sur la Cantine</b>	<b>3.8/5</b>

\* **82.1%** des 30 familles ont accepté de donner leur Quotient Familial afin d'étudier la faisabilité d'une tarification sociale de la cantine.

Cette tarification comprendra 3 tranches de QF, et la tranche la plus haute aura le tarif « normal » actuel (ou celui applicable en septembre).

\* **56.7%** des 30 familles qui ont répondu ne souhaitent pas une rencontre avec le conseil municipal pour échanger sur la tarification sociale de la cantine.

Travail sur la tarification sociale de la cantine (quotient familial) : 3 tranches seront mises en place mais les parents ne paieront pas plus que le tarif qui sera en vigueur en septembre 2022.

Par ailleurs, les parents doivent toujours prévenir en cas d'annulation de repas : travailler la communication entre les familles et la mairie. Adresse mail spécifique au périscolaire, inciter les familles à se présenter en mairie les jours de permanence.

#### 4. MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

##### ➤ Projets pédagogiques réalisés ou en cours :

- Incorruptibles : lecture d'ouvrages, se forger une opinion personnelle et voter pour son livre préféré courant mai
- Animation sur le tri /recyclage des déchets : pour les classes de GS-CP, CE1-CE2 et CM1-CM2
- Marché de Noël : celui-ci n'a pas pu être mis en place. En effet, nous entrons dans une période de propagation rapide avec un protocole strict et nous avons fait le choix de ne pas maintenir le marché de Noël. De plus, au sein de l'équipe nous nous sommes mis d'accord pour ne plus vendre les objets par souci d'éthique. C'était dérangeant pour nous que les enfants payent les objets qu'ils avaient eux-mêmes créés.
- Musique : la mise en place de la chorale de l'école devait être reprise pour le marché de Noël mais cela n'a pas pu être fait.
- Danse : tous les élèves de l'école participent à un cycle de danse contemporaine avec une intervenante. Les séances se déroulent dans la salle « l'Atelier » le vendredi du 14 janvier au 8 avril.
- Éveil à la musique : intervention par un parent le lundi 7 et le lundi 14 mars.

##### ➤ Projets pédagogiques à venir :

- Élevage : papillons – après les vacances d'avril
- Sortie au Musée des beaux-arts : PS-MS et GS-CP, le mardi 22 mars
- Journée au mémorial de Caen : classe de CM1-CM2, le 14 juin
- Festival du court métrage : Classe de PS-MS
- Projet « bas les masques » : 11 mars, 25 mars, 4 avril et 8 avril : ateliers productions d'écrits SLAM autour des émotions, en partenariat avec l'association l'Étincelle et Famille Rurales de Villers Bocage. Randonnée ouverte à tous le 6 mai avec mise en voix des textes des élèves et productions plastiques.
- Carnaval : jeudi 7 avril, défilé le matin + goûter offert par l'APE
- Spectacle de fin d'année : samedi 18 juin 10h30-12h suivie de la kermesse organisée par l'APE et la fête du village organisée par la mairie à partir de 18h
- Sortie scolaire de fin d'année : vendredi 1<sup>er</sup> juillet – Zoo de Champrepus pour les classes de PS-MS, GS-CP, CE1-CE2
- Classe de découverte : Les élèves de CM partent en classe de découverte à Lion-sur-mer du 29 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2022.

##### ➤ Projets pédagogiques à l'étude :

- Éducation aux premiers secours : possibilité avec les Sapeurs-Pompiers de Villy-Bocage.
- Festival Takorama : avril-mai

##### ➤ PROJET CLASSE DE DECOUVERTE :

Les élèves de CM partent en classe de découverte à Lion-sur-mer **du 29 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2022.**

Grâce à ce projet, les enfants participeront à des activités culturelles, sociales et sportives.

Le coût de cette classe de découverte est de 5110 € soit plus de 240€ par élève. Afin de réduire ce coût, nous avons effectué les demandes de subventions auprès des mairies de Villy et Monts, une participation de l'APE, de la coopérative scolaire, subvention Conseil Départemental et des actions.

Grâce à une subvention de 500€ attribuée par la mairie de Villy-Bocage, l'APE qui nous a aidé à hauteur de 2000€, des actions en cours ou à venir et la coopérative scolaire, le coût maximal des familles est de 70€.

Nous bénéficions d'une subvention du conseil départemental à hauteur de 70% du coût du transport aller.

Un représentant de parent se renseignera auprès de la mairie de Monts en Bessin pour une subvention.

## 5. FINANCIER : Coopérative, crédits mairie et APE.

➤ **Coopérative scolaire** : Les bénéfices des différentes actions sont reversés à la coopérative scolaire :

- Don des parents en début d'année : environ 950 €
- Vente de chocolats de Noël : environ 450 €
- Photo de classe : environ 450€

➤ **Association des parents**

L'association des parents (APE) a mis en place quelques actions (vente de panier de légumes, vente de galettes, vente de pizzas) et les membres continuent d'être très investis.

Ils participeront également au Carnaval et à la kermesse où des stands seront installés.

➤ **Crédit mairie** :

Le budget (sera voté le 5 avril) alloué à l'école pour l'année 2022 devrait être de 40€ par enfant soit 2680€ pour les fournitures, 500€ de petit matériel, 900 € pour les manuels/livres et 1400€ de transport. Un total de 5480 € pour l'école de janvier à décembre.

Notre demande de modification de budget est annulée. En revanche, le budget transport est vraiment trop léger.

Si l'APE et la coopérative ne participaient pas, nous ne pourrions pas organiser beaucoup de sorties nécessitant un transport

## 6. SECURITE ET EQUIPEMENTS

➤ **TRAVAUX**

**Travaux effectués et équipements fournis :**

- L'alarme a été réinstallée
- Changement de tous les « bloc secours »
- Installation de la fibre

**Travaux et équipements demandés ou à venir :**

- Installation d'une rambarde de sécurité devant la bibliothèque
- Réparation du mur en pierres du jardin de l'école élémentaire (espace pelouse). L'espace peut être utilisé sous la surveillance stricte des enseignantes.
- Changer le revêtement de la structure de jeu dans la cour des maternelles (tâches sur les vêtements des enfants)
- Photocopieur
- Mur classe de CM qui s'affaisse : forte odeur de moisissures, peut-être liée à l'humidité
- Rideau fenêtre du dortoir vers la classe (*à mettre dans le dortoir*)
- Toit : Une étude énergétique va être réalisée afin d'envisager une cohérence au niveau des travaux (le filet est là pour sécuriser en attendant). Audit énergétique fait.
- Programmateur du chauffage dans le bâtiment maternelle/direction.
- Solution pour avoir internet convenablement dans le bâtiment des grands : il faudrait ajouter des répartiteurs ou rajouter une 2<sup>ème</sup> box (2 lignes) ?
- Possibilité de mettre de l'eau chaude dans les sanitaires de la cour des grands : rajouter un petit ballon d'eau ?
- Rafraîchissement des classes
- Achat de mobilier pour améliorer la 4<sup>ème</sup> classe

➤ **SECURITE**

**PPMS : attentat intrusion « se cacher »**

Exercice réalisé le 29/11/21

Cet exercice a permis de mettre une fois encore le problème de la porte pour les classes des grands : « Les portes du bâtiment des classes de CE-CM ne se ferment que de l'extérieur... »

Proposition de mettre en place une commission de sécurité par l'éducation nationale

## 7. QUESTIONS DIVERSES de la part des parents :

- Est-il prévu de faire "venir" l'eau chaude dans les sanitaires des grands ? L'hiver, ajouté aux conditions sanitaires qui requièrent de se laver les mains très souvent, nos enfants sont "obligés" de se les laver à l'eau "glacée" !!! Ma fille me disait ne pas se laver les mains parfois, car elle avait du mal à bouger les doigts après, tellement elle avait froid et "mal" !!

➤ Nous avons fait la demande auprès de la mairie. Ils vont étudier la possibilité de faire venir l'eau chaude.

- Le mobilier, chaises et tables, de la classe de CM n'est pas adapté aux enfants de cet âge : les chaises sont trop hautes ce qui empêchent les enfants d'être assis confortablement (ne peuvent pas poser les pieds par terre) et surtout d'être dans une position idéale pour leur dos sachant qu'ils y sont assis 6h par jour !!

➤ Voir le mobilier stocké à l'atelier communal.

- A quand la fin du plan Vigipirate pour récupérer les places de parking ?

➤ Non prévu

**Date du prochain conseil : Mardi 21 juin 18h-20h**